



www.ville-cinqueux.fr

Cinqueux

Infos

N°49
Juillet 2013



Le Mot du Maire

Comme promis lors de la présentation des vœux de la municipalité en janvier dernier, vous trouverez ci après les comptes de la commune, qui, contrairement à certaines mauvaises langues, font ressortir une situation saine et des résultats probants. Il est très facile de raconter n'importe quoi alors que l'on est totalement incompetent dans nombre de domaines et mal informé de la réalité. On l'a d'ailleurs vu lors de la réunion publique du Plan Local d'Urbanisme du 11 juillet dernier.

J'ai donc décidé de remettre à plat deux sujets très importants qui sont les cibles de certains pour des raisons diverses, mais très personnelles, et qui n'ont rien à voir avec le bien de la commune : les finances et le projet d'aménagement des Eraines, projet qui d'ailleurs fera l'objet d'un Cinqueux Infos spécial diffusé à l'ensemble des Cinquatiens.

1/ Les finances de la commune :

Avant tout, je dois rendre un hommage tout particulier à l'adjointe en charge des finances pour son engagement dans la gestion des comptes de la commune car le système comptable des collectivités territoriales n'a rien à voir avec la comptabilité générale que tout un chacun connaît.

Dans les pages suivantes, vous découvrirez les résultats comptables de l'exercice 2012 pour les trois budgets : Commune, Assainissement, C.C.A.S. Résultats validés par la trésorerie. Pour ma part, je me bornerai à donner les grands chiffres

La comptabilité de la commune est tenue en parallèle par la mairie : le compte administratif et par la trésorerie de Liancourt : le compte de gestion. Après rapprochement et contrôle de la concordance de ces deux comptes, ils ont été votés à la majorité par le Conseil Municipal (le Maire, responsable, ne participe pas au vote). Ces comptes divisés en 2 sections :

Le fonctionnement qui concerne la vie quotidienne de la commune

L'investissement qui concerne les grands projets, les achats de matériels

Le premier tableau : «Les Finances Communales» (en annexe 1) est le plus explicite car il donne en quelques chiffres la synthèse exacte de la situation à ce jour. Le deuxième (en annexe 2), donne l'évolution des dépenses et recettes par section de 2009 à 2012.

1.1/Le résultat à la clôture 2012 : +1 408 283 € .

1.1.1/ Le résultat de la section de fonctionnement est de + **851 312.€** . Il permettrait à la commune de fonctionner sans aucune recette car les dépenses s'élèvent en moyenne à +/- 700 000€/an. Cela signifie que pour l'année 2014, sauf catastrophe majeure, la mandature actuelle laissera des comptes nettement positifs. L'objectif du budget 2013 est de faire un peu plus de rénovation /entretien.

1.1.2/ Le résultat de la section d'investissement, est de + **556 972 €** .

Le montant des «restes à réaliser» (travaux budgétés mais en cours ou en attente de réalisation) s'élève à 633 546 €. Le Conseil Municipal a donc voté à la majorité un transfert de 76 574 € du fonctionnement vers l'investissement.

Nous avons donc débuté l'année 2013 avec un solde de fonctionnement de + 774 738 € (851 312 -76 574)

Ces «restes à réaliser» concernent le P.L.U., l'éclairage à LED, la fin de la construction du Pôle Enfance. L'objectif prioritaire du budget investissement 2013 est de réaliser la voirie rue Petite Croix ainsi que le mur classé de L'Eglise.

1.2/L'assainissement Le projet d'assainissement de la rue de Liancourt pourra certainement être financé en quasi totalité par le résultat actuel qui est de + **371 304€**. Cette section est alimentée par la surtaxe assainissement de 0.45€/m³ (dont la mention figure sur vos factures de la Lyonnaise des eaux) ainsi que par la taxe de raccordement.

Tous les chiffres donnés dans tous les tableaux sont des chiffres contrôlés et validés par la trésorerie et donc certifiés. Ils sont consultables en mairie ou à la trésorerie de Liancourt.

1.3/L'endettement L'ensemble des crédits engagés pas la commune est de **673 845 €** pour l'ancienne mandature et de **910 000 €** pour l'actuelle soit au total **1 583 845 €** Mais depuis nous avons effectué des remboursements et au 31/12/2012 l'encours de la dette était de **1 283 329 €** soit **800 € / habitant** chiffre élevé mais le fond de roulement (les réserves de la collectivité) s'élève à **1 408 284 € soit 878 € /habitant**. *Source : analyse financière de la Commune de CINQUEUX effectuée par la trésorerie de LIANCOURT*

NOTA : L'ensemble des emprunts a servi à financer : Les services techniques, l'agrandissement du cimetière, les trois commerces du «Clos Moreau», le renforcement électrique des rues Petite Croix et de la Saune, les trois tranches du pôle enfance, et la réfection de la voirie de la rue Petite Croix et de la partie supérieure de la rue du Caradeau 2^e semestre 2013.

La commune comme vous avez pu le voir ci-dessus honore sans problème ses engagements.

En conclusion, ces chiffres sont peut être fastidieux, mais nécessaires pour que chacun connaisse la vérité et soit rassuré sur la santé des finances de sa commune et ne tombe pas dans le panneau de certains mal intentionnés.

2/Le projet d'aménagement des «Eraines»

Le SCOT (schéma d'organisation territoriale) de la CCPOH à laquelle nous sommes associés, prévoit que la commune devra effectuer la construction dans les dix ans de 50 logements nouveaux. Ils pourront se faire dans ce qu'on appelle «les dents creuses» ou dans des terrains aménagés.

Nous avons eu l'occasion le 11 juillet de vous présenter lors d'une réunion publique, le nouveau Plan d'Occupation des Sols (PLU) qui vous a informé de la nouvelle urbanisation.

Pour dynamiser notre bourg, nous avons eu l'occasion d'étudier avec les représentants du corps médical la faisabilité d'une maison médicalisée qui comprendrait :

Un médecin, un pharmacien, un dentiste, un kinésithérapeute, une infirmière, une psychologue une antenne A.D.M.R. et une sage femme. Chose rare, avant même que toute démarche ait été engagée, cette maison médicalisée est complète.

Ce projet est tout à fait adapté pour être à l'emplacement actuel du parking des « Eraines » qui pourra être déplacé un peu plus loin. Nous avons contacté divers aménageurs privés qui n'ont pu être retenus, le coût de leurs prestations étant trop élevé. Nous avons abordé les aménageurs publics et seule l'OPAC a pu répondre à notre demande. Nous avons donc passé avec eux un contrat pour l'étude de l'aménagement du site.

Pourquoi nous sommes nous adressés à un aménageur ? C'est très simple, la commune, comme vous le savez, a engagé depuis deux mandatures de nombreux travaux de modernisation. Pour cela, il a fallu emprunter (tous les emprunts ont été votés à l'unanimité) et je considère que la limite de ce poste est pratiquement atteinte et que nous devons nous garder une marge dans le cas d'une prestation accidentelle imprévue. (Voir ci dessus § 1.3 L'endettement) L'OPAC, est un organisme dépendant du Conseil Général. Tout comme les collectivités territoriales, il ne fait pas de bénéfices et doit équilibrer ses comptes. Sa vocation est de construire et de gérer des logements en location et/ou de les céder en accession à la propriété. Il aménage des terrains à construire en assurant la viabilisation, la clôture etc. et les cède au prix coutant prêts à être construits. En plus de cette activité, il peut construire des maisons médicalisées et des logements spécifiques réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ou âgées.

Dans le projet d'aménagement des «Eraines» un premier groupe comporterait un immeuble dédié à la Maison Médicalisée en rez-de-chaussée comprenant les professions indiquées ci-dessus, et des logements locatifs au 1^{er} étage + combles. Un autre immeuble composé au rez-de-chaussée de trois logements pour les PMR ou personnes âgées et des logements locatifs au 1^{er} étage et en combles : en tout +/- 22 logements locatifs.

Dans cette affaire, notre objectif est de réaliser une maison médicalisée, réunissant le maximum de professionnels de santé : confort et sécurité sanitaire pour nos habitants, des logements et terrains attractifs permettant à nos jeunes de rester à Cinqueux et non de l'abandonner par manque de disponibilité et de coût locatif ou d'acquisition trop élevé pour le niveau de leur salaire. De plus la pyramide des âges fait de Cinqueux «un pays de vieux» : 50% de la population a plus de 60 ans. Il est nécessaire d'en rénover le sang (tout un chacun a eu ou aura un jour besoin de loger un enfant) en acceptant de nouveaux habitants en les sélectionnant lors de leur candidature. Il n'est pas question comme certains le chantent «d'accepter de la racaille», car le Maire a un droit de regard et se devra de se couvrir lors de la demande de logement ou d'acquisition de terrains, ce que nous n'avons pas dans le cas d'une transaction privée.

Un deuxième groupe serait composé de 30 parcelles d'environ 5/600 m² totalement viabilisées, s'articulant autour d'un mail (terme voirie) partant de la rue de Pont Ste Maxence jusqu'à la rue du Chemin de Roc.

Un troisième groupe d'environ 1Ha, non constructible, réservé à une zone verte et de loisirs occuperait la partie sud des «Eraines».

Le problème du parking de proximité des commerces serait résolu par un ensemble de mesures permettant de disposer de places de courte durée (=/- 1h30) en zone bleue, et de longue durée pour les véhicules «tampons» occupant actuel-

lement des zones inadaptées.

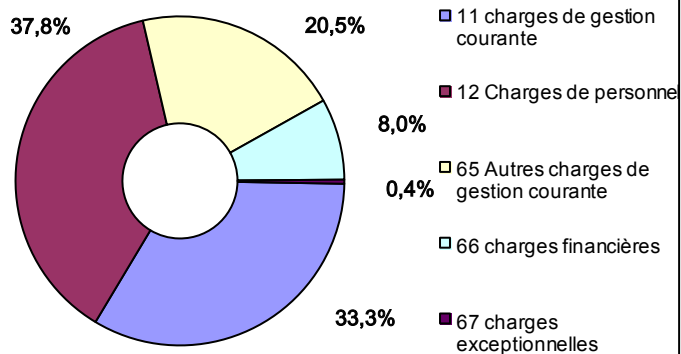
Je n'irai pas plus loin dans la description du projet car il reste un certain nombre de points à régler avec l'OPAC mais je tenais à vous rassurer sur ce projet et le remettre à niveau par rapport à certains qui veulent le torpiller au nom de je ne sais quel argument si ce n'est que de la courte vue, ou d'autres qui voient d'un mauvais œil la venue d'un concurrent qui serait gênant pour leurs locations ou leurs vente de terrains ... nous l'avons constaté lors de la réunion du 11juillet... ce qui m'amène à vous préciser que la réunion que je pensais organiser en septembre n'aura pas lieu et qu'à la place, vous recevrez tous un numéro spécial reprenant dans le fond ce projet afin que tout un chacun soit informé.

Toujours est-il que je considère que ce projet est tourné vers l'avenir et qu'à notre époque chacun se doit d'y réfléchir, sinon la commune se verrait transformée rapidement en «village mort».

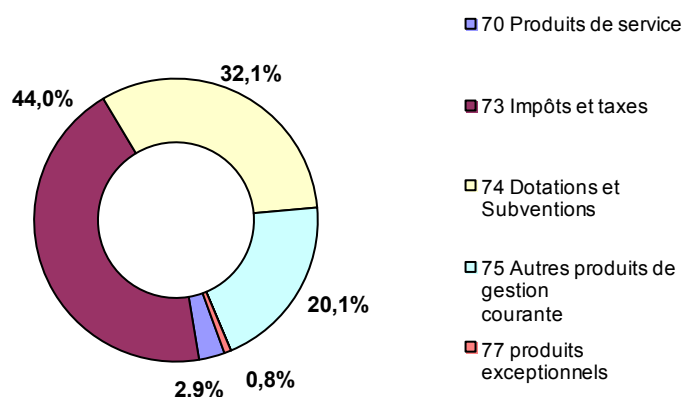
Merci de votre attention, mais ces deux sujets se devaient d'être abordés pour qu'ils soient remis dans leur contexte réel, afin de vous prouver une nouvelle fois que j'ai toujours agi pour le bien de la commune et que pour les quelques mois qui restent (je vous rappelle que je ne me représente pas) je ne baisserai pas les bras et m'efforcerais de mener à bien tout ce que nous avons projeté.

Bien cordialement à vous toutes et tous.
Bernard FRICKER

Dépenses de fonctionnement 2012



Recettes fonctionnement 2012



LES FINANCES COMMUNALES

La clôture des comptes de l'exercice 2012, incluant les reports de 2011 fait apparaître les résultats suivants :

- Assainissement : + 371 304 €
- Commune : + 1 408 283 €

	clôture 2011 (A)	Dépenses 2012 (B)	Recettes 2012 (C)	résultat exercice 2012 (D=C-B)	résultat Clôture 2012 (A+D)
COMMUNE					
fonctionnement	492 114	666419	1 025 587	359 168	851 312
investissement	482 188	546 480	621 263	74 783	556 971
					1 408 283
ASSAINISSEMENT					
exploitation	43 146	37 160	25 542	- 11 618	31 528
investissement	213 481	8 297	134 592	126 295	339 776
					371 304

TAXES COMMUNALES en 2013

Etant donné la situation financière saine de la commune, le Conseil Municipal a décidé de maintenir pour la quatrième année consécutive les taux en vigueur, soit :

TAXE D'HABITATION : **9.84 %**
FONCIER BATI : **21.33 %**
FONCIER NON BATI : **41.33 %**
SURTAXE ASSAINISSEMENT..... : **0.45 €/m³**

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE, établie par la trésorière :

Section fonctionnement : capacité d'autofinancement de 224 €/habitant, bien supérieure à la moyenne des communes du département qui est de 155 €/habitant

Section investissement : les dépenses d'équipement de 290 €/habitant sont supérieures à la moyenne des communes qui est de 267 €/habitant

Encours total de la dette : il est certes élevé et se chiffre à 800 €/habitant contre 413 €/habitant pour la moyenne, mais le fonds de roulement (les réserves de la collectivité) s'élève à 878 €/habitant contre 335 €/habitant.

La capacité d'autofinancement est toujours suffisante pour rembourser la dette : elle se monte à 187 €/habitant contre une moyenne départementale de 114 €/habitant (nette de remboursement de dettes bancaires).

Les charges de personnel ne représentent que 37.78 % des charges de fonctionnement, contre une moyenne départementale de 41.02 %..

La collectivité a investi, donc emprunté, mais aucun ratio n'est inquiétant aujourd'hui.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX PREVUS EN 2013

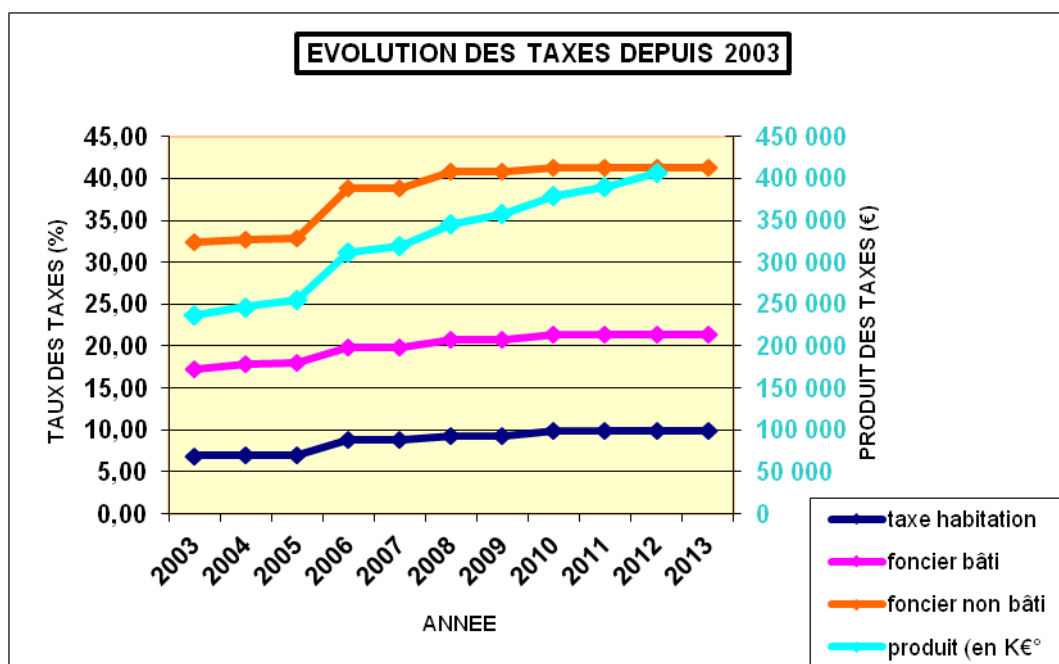
- après d'importants retards, la dernière tranche du pôle enfance qui comprend la réalisation du bâtiment destiné à la cantine, au périscolaire et aux sanitaires sera réalisée pour la rentrée de Septembre 2013.
- Le plan local d'urbanisme (PLU) poursuit son cours
- La réfection de la rue Petite Croix est programmée
- Nous étudions la création de locaux destinés aux associations (et à leur matériel) à la Salle polyvalente Maurice Guerlin.

CCAS (comité communal d'action sociale)

	Clôture 2011 (A)	Dépenses 2012 (B)	Recettes 2012 (C)	Résultat exercice 2012 (D= C-B)	Résultat clôture 2012 (A+D)
Fonctionnement	7 888	7953	13307	5354	13242

Le CCAS fonctionne uniquement par la subvention de la commune et n'a pas d'investissement

EVOLUTION DES TAUX DES DIFFERENTES TAXES (en %)											
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
taxe habitation	6,90	6,95	7,00	8,80	8,80	9,24	9,24	9,84	9,84	9,84	9,84
foncier bâti	17,18	17,91	18,04	19,84	19,84	20,83	20,83	21,33	21,33	21,33	21,33
foncier non bâti	32,43	32,65	32,89	38,89	38,89	40,83	40,83	41,33	41,33	41,33	41,33
Produit (€)	237 154	246 736	254 830	311 214	320 093	345 603	358 429	378 936	389 395	407 114	



VIVRE A CINQUEUX



Le 8 Mai

Malgré la pluie, pas moins de monde que d'habitude à ce rendez-vous du souvenir.

La fête foraine



LE CARNAVAL DES ENFANTS le 16 Mars

Sur le thème du « Voyage dans le temps », accompagné cette année par l'Harmonie de Jaux, nombreuse participation à cette sympathique manifestation

UN CHAMPION A CINQUEUX

Paul LEMAIRE, étudiant STAPS à TOULOUSE, nageur au TOEC, a remporté le titre de vice-champion de France du 200 m papillon lors des Championnats de France Elite qui se sont déroulés à Rennes du 9 au 14 Avril dernier.

Les très bonnes performances qu'il a réalisées (50, 100 et 200 mètres papillon) lui ont permis de décrocher une sélection en Equipe de France pour participer aux Universiades (Championnats du Monde Universitaires) du 6 au 17 Juillet 2013 à KAZAN en Russie. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Félicitations également à sa sœur, Claire, lycéenne en 1^{ère} au Lycée Charles de Gaulle de Compiègne, qui a remporté le titre de Vice championne de France du 5 Km contre la montre lors des Championnats de France d'eau libre qui se sont déroulés à Canet en Roussillon le 9 Juin dernier.



ETAT CIVIL

(communiqué avec l'accord des familles)

Naissances

02 Mars VIAUD Maelle
20 Mars LABLANCHE Arnaud
30 Mars DEMARE Céleste
01 Avril COURBE ISTIN Emma
05 Avril WIART Maelle
18 Mai GOUNAND Louann
17 Juin PALEFROY Manon
27 Juin JEHANNE Ophélyne
04 Juillet GUIDEZ Cassandre
12 Juillet RODIC HARISSARD Elena

ETAT CIVIL Demande d'acte de naissance

Lorsque vous faites une demande d'un acte d'état civil (extrait d'acte de naissance, etc..) par Internet, cet acte est obligatoirement envoyé à la mairie du lieu de domicile.

Un nombre important de documents sont en attente en mairie. Nous remercions les intéressés de venir les chercher.

Recensement Militaire

Cette obligation, pour les filles et les garçons, est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Inscription sur la liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale se font jusqu'au 31 décembre. Simple et rapide ! Un justificatif d'identité et de domicile suffisent.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser sur la commune.

Liste Electorale et Recensement Militaire :

Inscription possible également via internet :

mon.service-public.fr

Rêve et Soleil



CENTRE ESTHETIQUE

REVE ET SOLEIL

Le centre d'esthétique de CINQUEUX «REVE ET SOLEIL» a changé de propriétaire depuis plusieurs mois.

Aurélie et Gaëlle sont à votre disposition et seront heureuses de vous accueillir et vous renseigner.

Tél : 03 44 25 78 31

LES DATES A RETENIR

BALAYAGE DE LA VOIRIE COMMUNALE Deuxième semestre 2013

- Mercredi 21 Août
- Mercredi 4 Décembre

Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la voirie.



PERMANENCE JURIDIQUE 2^{ème} semestre 2013

Mme DELHAYE, Juriste, Conseillère Municipale, vous reçoit sur rendez-vous en mairie le vendredi de 13H30 à 18H30 les :

16 Août (sous réserve)

20 Septembre

25 Octobre (sous réserve)

22 Novembre

20 Décembre

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS :

Collecte tous les mardis des semaines paires

Le nouveau camion mis en place par le Prestataire retenu par la CCPOH n'étant pas équipé de lève conteneur, seuls les sacs transparents seront collectés.

Les bacs qui étaient jusqu'à présent tolérés ne le seront plus.

RAPPEL DES HORAIRES DE TONTES

L'utilisation des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scie mécaniques, etc...ne peuvent être effectués :

Les jours ouvrables que de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les dimanches et jours fériés que de 9h30 à 12h00

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Un vote du conseil municipal a reporté l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de Septembre 2014. Cette réforme doit être faite en concertation avec la Communauté de communes qui gère le péricolaire, elle implique également un coût pour les collectivités territoriales et nous avons préféré la reporter et prendre le temps de l'étude et de la concertation.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	Manifestations	Organisateur
15 Septembre	Brocante et Forum des Associations	Amicale Sports & Loisirs
15 Septembre	Journée du Patrimoine - Eglise	ASPC
11 Novembre	Commémoration Armistice 1918 9h30 au monument aux morts	Municipalité

LA VIE ASSOCIATIVE
(articles transmis par les associations)



L'association Coyotes Country Club de Cinqueux

reprend ses cours de Line Dance Country, le 2 septembre 2013.

Nouveau : Cours de débutant le mardi matin

Vous souhaitez essayer un cours pour débiter : **Le premier est Gratuit !**

Vous voulez tout de suite intégrer le cours : **Les jours & horaires de Débutant sont :**

Le mardi : Petite Salle polyvalente - Espace Maurice Guerlin – Cinqueux

Cours de débutant de 10h30 à 11h45

Cours de débutant de 17h15 à 18h30

Et (ou)

Le Mercredi : Grande Salle polyvalente – Espace Maurice Guerlin - Cinqueux

Cours de débutant de 19h30 à 20h45

Note : Vous pouvez venir à 1 ou 2 cours par semaine, c'est vous qui choisissez !

Nous organisons aussi de nombreux stages, des bals, des démonstrations.

Pour tous renseignements : Contacter Corinne au 06 12 45 38 63

Dominique au 06 31 71 08 92

Sergine au 06 73 56 03 45

et sur le site <http://coyotescountryclub.e-monsite.com>

Concours Boulangerie SIRAUT

M. FACENDA a gagné un vélo
au jeu Banette "le tour de france"



CONCERT RETINA 24 Mars

Rendez-vous annuel organisé par Mme VARIN, le concert RETINA, association qui soutient la recherche médicale en ophtalmologie, a connu le succès habituel. Nous espérons les retrouver à nouveau l'an prochain.



Gérard Beaumont-Senn, représentant officiel de l'American Legion

Membre depuis de nombreuses années du Poste 1 de l'American Legion à Paris, le lieutenant Gérard Beaumont-Senn (résidant à Cinqueux depuis 1966) vient d'être nommé représentant officiel de cette institution pour le département de l'Oise et la Picardie. Bien que de nationalité française, Gérard Beaumont-Senn a servi 18 mois, de 1958 à 1959, détaché auprès de l'US-Air Force au cabinet militaire du général Lauris Norstadt, commandant le grand quartier général des forces alliées en Europe (SHAPE) en qualité d'interprète. C'est le commandeur Carl Hale, officier actuellement basé à Bruxelles au siège de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) et qui est responsable du Poste de Paris qui vient de lui signifier sa nomination, les autorités civiles et militaires ayant été informées de cette décision. C'est en pleine guerre froide que Gérard Beaumont-Senn a rejoint cette formation pour occuper un poste particulièrement sensible nécessitant une enquête extrêmement pointue des services de sécurité.

Avec l'accord du commandeur, le représentant officiel a créé une escouade de « Flag bearers » (porte-étendard), Français et volontaires pour servir les Etats-Unis d'Amérique. C'est ainsi que ces « Flag bearers » participent désormais à toutes les grandes cérémonies du monde combattant tant dans l'Oise qu'en Picardie et à Paris lors du « Memorial Day » ou de « l'Independance Day » le 4 juillet de chaque année.



Photo

Le lieutenant Gérard Beaumont-Senn a été détaché auprès de l'US Air Force à Saint-Germain en 1958.

Repas Républicain

Pour sa deuxième édition, le repas républicain a attiré autant de participants que l'an dernier.

Un jambalaya (plat typique de la Louisiane) cuisiné sur place par un traiteur a réuni 74 convives. L'animation musicale était assurée par les membres du Comité des Fêtes que nous remercions pour leur participation bénévole.

Chaque participant a reçu à son arrivée un ticket mentionnant un prénom républicain. Les trois lots mis en jeu ont été gagnés par M. GENARD, Mme DUBUIS et Mme LAINÉ.



Heureux gagnant du 1er lot



Croqué sur le vif par Quentin DELAGRANGE - 11 ans

